

MAHMAD SAÏB MUsETTE [\*]

# L'espace social, comme instrument d'analyse de la condition juvénile en Algérie

## INTRODUCTION

Dans ce papier, je propose une réflexion fondée essentiellement sur une lecture sociologique de la jeunesse algérienne. Comme la convention l'exige, la question principale à laquelle tout chercheur doit répondre sinon présenter au moins quelques éléments de réponse, c'est la définition même de la jeunesse, en tant qu'objet d'étude : que veut dire la Jeunesse ?

Dans un deuxième temps, je pense qu'il faut nécessairement situer la jeunesse algérienne dans le contexte juridico-politique. La récente révolte (Octobre 1988) nous oblige à jeter un regard sur le passé, sur les politiques menées à ce jour en Algérie en faveur de la jeunesse. De même, nous tenterons de situer les rapports de la jeunesse aux institutions. La politique future, avec la jeunesse, comme acteur : social cette fois-ci, fixera de nouvelles règles du jeu.

Enfin, dans quelle mesure le concept d'espace social peut aider à la compréhension et à l'explication de la condition juvénile en Algérie ? Cet instrument d'analyse introduit, en fin de compte, une nouvelle forme d'action, de luttes sociales où la violence urbaine occupe le terrain dans toutes ses manifestations.

## 1. SUR LE SENS DU CONCEPT DE LA JEUNESSE

Un recensement des acceptions usuelles de la jeunesse, nous a conduit à développer les cinq points suivants : être jeune selon le registre du quotidien, la jeunesse comme phénomène social, la jeunesse comme force sociale, la jeunesse comme création culturelle, la jeunesse comme classe d'âge, et enfin nous tenterons de cerner la population juvénile algérienne.

### 1.1. Etre jeune, dans le langage quotidien :

"Etre jeune", selon le registre du quotidien, renvoie à une appréciation d'un état qui se situe entre l'enfance et l'adulte.

La distinction entre jeune/vieux n'est pas seulement un rapport de passage d'un état à un autre, du point de vue physiologique. C'est le système langagier qui opère la distinction, les règles du vieillissement selon chaque champ d'observation (BOURDIEU, 1984). En effet, on est jeune que par rapport à un milieu déterminé. Cette classification, dans le

registre quotidien, est aussi interprétée comme une forme de racisme anti-jeune, comme l'opposition noir/blanc ou femme/homme (ZGHAL, 1980).

La distinction jeune/adulte possède des connotations diverses dans le langage populaire. Un certain nombre de qualificatifs sont développés pour marquer l'inégalité fondée essentiellement sur le plan biologique : spontanéité/pondération, irresponsabilité/maturité, témérité/prudence, impudence/sagesse...

Le glissement, dans les deux cas de figure, est parfois inévitable entre jeune (chabab) et enfant (ouled). Le rapport est ainsi déplacé sur le champ familial : parent/ enfant. Cette transposition implique d'autres codes de conduites à tenir, à savoir l'obéissance et le respect.

Cette lecture première ou plutôt primaire du concept de la jeunesse, celle d'être jeune, constitue le réflexe et non une réflexion sociologique sur le discours du quotidien. C'est celle qui simplifie, donc galvaude et banalise, non pas le sens mais la signification de la jeunesse.

### **1.2. La Jeunesse, comme phénomène social :**

En tant que phénomène social, la jeunesse serait apparue avec l'avènement de l'industrialisation et l'urbanisation (RISS, 1985). Autrement dit, dans la société algérienne traditionnelle, il n'y aurait pas de jeunesse ; bien que la population juvénile existait, biologiquement parlant, elle ne s'imposait pas comme catégorie sociale distincte de la société.

Ce phénomène social, naît de la modernité, véhicule certes ses mythes (LEFEBVRE, 1962), mais le progrès médiatique aidant, il s'est répandu et possède une assise concrète dans les conduites juvéniles, dans le code de la jeunesse. En traversant les frontières, les civilisations, ce phénomène s'est mondialisé.

La thèse sur la genèse de ce phénomène est contestable (ZGHAL, CERES, 1985) mais n'élimine point le mode de propagation du phénomène en tant que système d'idées, en tant qu'idéologie possédant une matérialité puissante, un pouvoir d'acculturation.

Dans les sociétés modernes, l'initiation ou la socialisation de la jeunesse échappe presque sinon totalement à la famille. Des institutions publiques, appropriées sont créées à cet effet. L'individu est plus ou moins isolé, pour une période déterminée, pour être mis en condition juvénile.

### **1.3. La Jeunesse comme force sociale :**

La conception dynamique fait de la jeunesse une force sociale spécifique mais elle ne saurait prétendre à un rôle de classe sociale (LEFEBVRE, 1968), elle doit servir à cimenter la société comme un bloc. Elle apparaît ainsi comme un groupe social inter-classiste (FIELD et BROHN, 1975), comme une somme de bulletins de vote et comme une force de travail mobilisable à moindre coût.

Entendue comme telle, la jeunesse est un atout particulier pour elle-même et pour la politique. Pour elle-même, elle est érigée en institution, possédant un pouvoir de négociation avec les autres institutions sur sa condition. Organisée au sein des associations, par son esprit, son idéologie, elle permet de franchir certains clivages sociaux sans pour autant perdre son identité de classe, ou de groupe d'appartenance sociale. Observée sous le prisme du politique, les jeunes ne représentent pas seulement des bulletins de vote, mais une caution aussi pour l'action, même violente, si besoin est ; c'est dans cette logique que chaque parti politique se donne une aile de la jeunesse.

#### **1.4. La Jeunesse comme création culturelle :**

La jeunesse, entendue comme création culturelle, est présentée tantôt comme un modèle de comportement aux caractéristiques universalisantes, porteuses de valeurs nouvelles, tantôt comme une manifestation déviante, un groupe marginal pour signifier que la population juvénile serait, dans sa majorité traditionaliste, sinon conservatrice (CAMILLERI, 1983 ; RISS, 1985).

Dans sa version idéologique, la culture-jeune, qualifiée souvent d'eurocentriste, apparaît comme une négation des causes sociales spécifiques aux réactions, aux révoltes juvéniles (B'CHIR, CERES, 1986). Cette percée, cette opposition à une culture-jeune unidimensionnelle met en lumière l'émergence de la dimension plurielle de la jeunesse, on passe ainsi de "l'américanité", à "l'africanité" ou à "l'arabité" des jeunes.

#### **1.5. La jeunesse comme classe d'âge :**

Dans sa dimension quantitative, la jeunesse est perçue comme une classe d'âge, fraction de la population. La délimitation n'est pas pour autant aisée, elle est l'objet de luttes sociales quant à la fixation des seuils socioculturels et juridiques de distinction (JOUSSELIN, 1959). La complexité des sociétés modernes ne facilite pas non plus la fixation des limites.

Il existe de nos jours plusieurs majorités : pénale, civile, sexuelle, économique. Et ces majorités sont en plus différentes selon le sexe. Entre ces majorités légales et la majorité légitime, sociale, réelle, il existe encore un fossé énorme. Le problème devient encore plus complexe, dans la mesure où il n'y a pas qu'un seul seuil (l'âge d'accès à la majorité) à déterminer, mais il y a aussi l'âge de sortie de la jeunesse à arrêter.

Devant la diversité des définitions de la jeunesse, données par les autorités gouvernementales ou scientifiques, les Nations Unies ont arrêté, pour l'Année Internationale de la Jeunesse (1985), la classe d'âge 15-24 ans pour qualifier la population juvénile dans le monde (RISS, UNESCO, 1985).

#### **1.6. La population juvénile en Algérie :**

Cerner la population juvénile algérienne est une tâche ardue, tant les discours sont nombreux et verbeux dans leurs formulations. Pour l'instant, on fera état de la classe d'âge arrêtée pour définir la jeunesse en Algérie.

Bien que les discours officiels font référence à la classe de la population de moins de 30 ans, les rédacteurs tentent généralement de spécifier la classe jeune, proprement dite : La Charte de la Jeunesse arrête le groupe 16-27 ans (FLN/UNJA, 1975), quelques années plus tard, c'est la tranche 17-27 ans qui est retenue (CC/FLN, 1982). Le Ministère de la Jeunesse, dans une récente étude (MJS, 1984) utilise la classe des moins de 30 ans pour qualifier la population juvénile ; les services de la planification et de l'aménagement du territoire justifient le groupe 12-25 ans comme étant la catégorie juvénile (ANAT, CNJS, 1988). Les services statistiques reprennent la convention onusienne de la jeunesse, à savoir la classe 15-24ans (ONS/MOD, 1985). Les études, enquêtes, thèses, s'inspirant de l'ONS, répercutent la même classe (ONAMO, 1986 ; CREAD, 1988). De même, le programme d'emploi des jeunes s'appuie sur les données construites par l'ONS (PEJ 1988) pour définir une stratégie d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 24 ans, bien que les jeunes âgés de 15 ans sont pour la majorité encore sur les bancs de l'école fondamentale.

A la lumière de ces données, on peut aisément comprendre la difficulté des intervenants et autres opérateurs à mener des actions concertées ou complémentaires sans équivoques.

Pour pallier à ces incohérences, nous proposons de cerner la population juvénile en Algérie, en tenant compte du contexte socio-culturel et juridique en vigueur. Pour ce faire, nous retiendrons deux indices : la sortie de l'enfance et l'entrée à la vie adulte. A ces deux indices, nous discriminons les jeunes selon le sexe, pour mieux nous rapprocher des réalités culturelles dominantes.

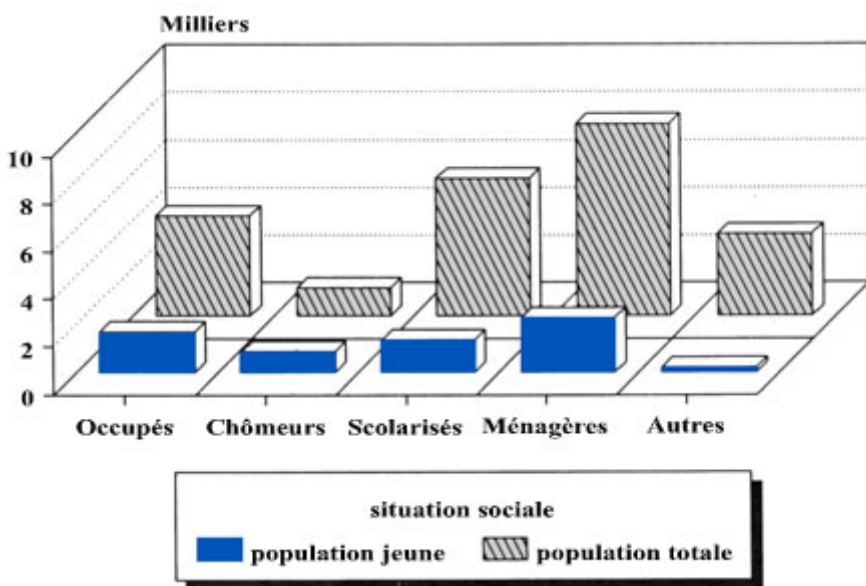
Mais ces limites ne sauraient être des bornes figées. Elles peuvent servir à l'élaboration d'un programme pour une décennie au maximum, à la limite à l'extinction de la génération considérée. Et, au sein de cette population, on peut cibler, si besoin est, des sous-populations spécifiques selon la nature des problèmes auxquels elles sont exposées et pour lesquelles des actions s'imposent.

### **1.7. Quelques données sur la jeunesse algérienne :**

Sans pour autant entrer dans l'analyse statistique qui est présentée par notre collègue Ouali MOUTERFI je pense utile de souligner les aspects saillants de la situation individuelle de la population juvénile algérienne selon les dernières données du RGPH 1987. On peut, en effet, aisément constater, à travers le schéma n°1, la forte contribution de la population juvénile à l'activité économique, de même que la densité des "sans travail" surtout de ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi, à savoir les STR 2.

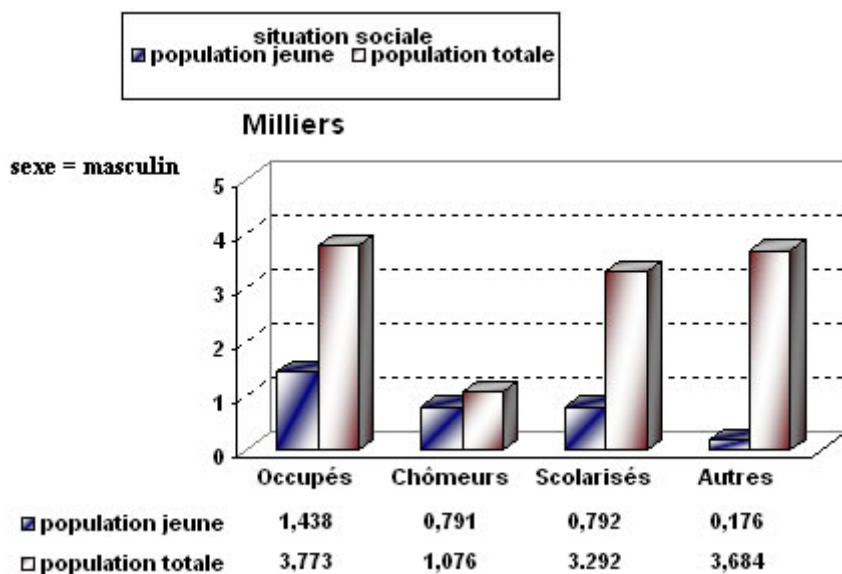
Aussi devons-nous remarquer la forte proportion de jeunes filles qui restent au foyer. Un éclatement de ces données, selon le sexe, fait apparaître des caractéristiques particulièrement distinctes de la population juvénile féminine (cf. schéma n° 2 et 3). Si les jeunes de sexe masculin enregistrent un taux d'activité supérieur à la moyenne (69,8 %), en y incluant aussi les jeunes incorporés au service militaire ; pour les filles, par contre, même en additionnant les filles partiellement occupées, le taux atteint 9,5 % ; ce taux est nettement supérieur au taux d'activité féminin moyen national, qui est estimé à 4,42 % en 1987.

Schéma N° 1  
Population juvénile/population mère selon la situation individuelle



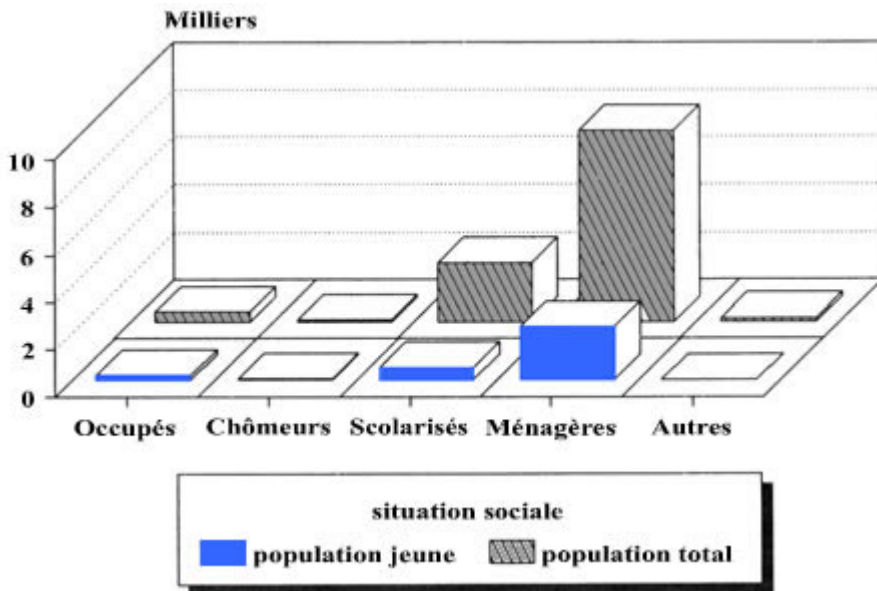
Données RGPH 1987 (ONS) Alger  
Cread (Alger) 1992

Schéma N° 2  
Population juvénile/population mère selon la situation individuelle



Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Schéma N° 3  
Population juvénile/population mère selon la situation individuelle  
sexe – féminin



Données RGPH ( ONS ) Alger

Une deuxième lecture statistique de la population juvénile, toujours selon la situation individuelle révélée par le RGPH 1987, met en évidence, l'impossibilité de traiter la jeunesse comme un bloc homogène dans le contexte culturel algérien (cf. schéma n°4). L'image devient encore plus nette avec la variable sexe, et ce dans tous les compartiments de la vie quotidienne (cf. schéma n° 5 et 6).

Les jeunes hommes sont pour la majorité actifs et les filles sont pratiquement dans la même proportion (69 %) au foyer. De même, le taux de jeunes filles à l'école est inférieur aux taux masculin (17 % contre 25 %).

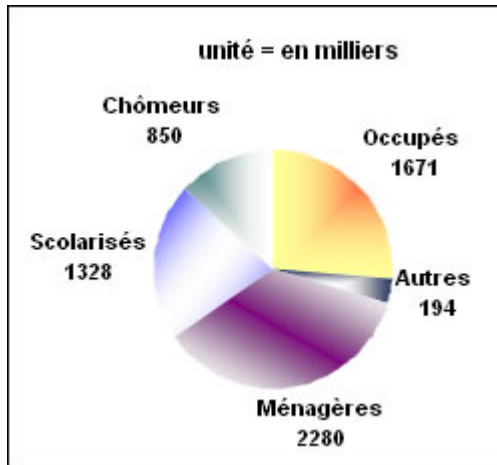
## 2. LE CONTEXTE HISTORIQUE ALGERIEN

L'histoire de l'Algérie vient de franchir, en quelques mois, un pas décisif vers le progrès. La Révolte d'Octobre 1988, que d'aucuns considèrent comme un épiphénomène, un malaise de la jeunesse algérienne (MUSSETTE, 1988), a donné naissance à la deuxième République Algérienne en rupture avec un certain style de gouvernement, fondé sur le Parti Unique et la dictature constitutionnelle.

Deux Ministères particuliers furent saccagés par les jeunes : le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Education Nationale. La sanction est ainsi calculée, la cible étant bien déterminée. La réforme politique engagée depuis ne peut se faire sans un regard critique sur le passé : une reconduction systématique des stratégies antérieures est un risque majeur dans un paysage politique, économique et social rénové et en pleine agitation.

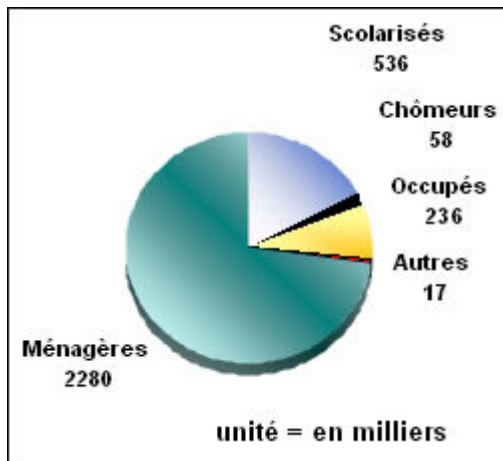
La politique future en direction de la jeunesse est encore imprécise, bien que cette population soit la préoccupation première des plus hautes instances du pays.

**Schéma N° 4**  
**Population juvénile totale selon la**  
**situation individuelle**



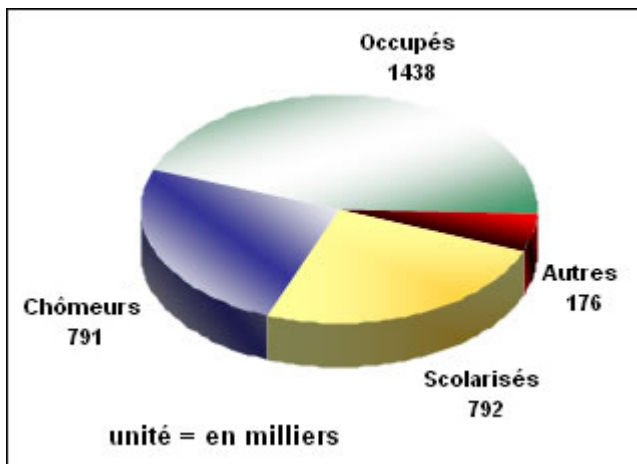
Données RGPH 1987 (ONS) Alger

**Schéma N° 5**  
**Population juvénile féminine selon la**  
**situation individuelle**  
**sexe - féminin**



Données RGPH 1987 (ONS) Alger

**Schéma N° 6**  
**Population juvénile masculine selon la situation**  
**individuelle**  
**sexe - masculin**



Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Cette politique aura aussi à s'interroger sur la nature des rapports de la jeunesse avec les institutions, avec les valeurs établies. C'est dans cet esprit que nous examinerons brièvement, dans le cadre de cette communication, l'action institutionnelle de la famille, de l'école, du travail et des loisirs.

## **2.1. Les politiques de la jeunesse :**

De l'indépendance à nos jours, trois politiques ont été successivement mises en oeuvre en direction de la jeunesse en Algérie. Certes, chacune de ces politiques contient certains éléments des autres, cependant les actions dominantes nous semblent suffisamment discernables pour marquer des phases historiques distinctes.

De 1962 à 1971, l'absence d'un discours élaboré sur la jeunesse ne signifie nullement qu'il n'y ait pas eu une politique spécifique en direction des jeunes. D'une conception plutôt statique, cette politique devait s'appuyer sur les structures léguées par la colonisation, incapable d'accueillir l'ensemble de la population juvénile, donc marginalisant une frange importante (SSA, 1957) ; et elle devait aussi, dans une tentative de déconnexion avec l'histoire coloniale, s'attarder à la reformulation de la mise en condition scolaire des jeunes. La jeunesse, dans cette optique, ne pouvait émerger comme phénomène social dans la mesure où la période de transition entre l'enfance et l'adulte est réduite au minimum.

De 1972 à 1979, la jeunesse, définie comme force sociale, sera progressivement structurée. C'est l'émergence de la jeunesse de la politique. Autrement dit, les jeunes ne sont plus objet de la politique mais ils deviennent un des éléments essentiels. Cette orientation est par essence dynamique. La rupture avec les institutions héritées est déclarée, et ce strictement dans la ligne tracée par le Parti. L'agitation fût le fait seulement d'un groupe de la jeunesse universitaire, non pas pour contester mais pour participer aux actions étatiques à travers le Volontariat (KREMER, 1978). Ce mouvement ne pouvait se constituer en acteur dans la mesure où ces jeunes forment une force supplétive de l'unique acteur Parti-Etat. L'aventure des jeunes du service national mérite d'être soulignée, car c'est durant cette phase que les grands travaux d'aménagement du territoire, du barrage vert, de la route transsaharienne et autres édifices symboliques seront réalisés avec une force de travail juvénile mobilisée par la seule conviction du patriotisme et de la solidarité nationale. Mais le progrès de la scolarisation et de l'urbanisation fera apparaître déjà l'aspect pluriel de la jeunesse algérienne.

De 1980 à 1989, la jeunesse, reconnue comme un "enjeu déterminant pour l'édification du pays et pour la continuité de la révolution", est l'objet d'une politique nationale, qui se veut globale et cohérente (FLN, 1982).

L'éclatement de la jeunesse-unique s'est opéré en 1980. Les courants islamistes et berbéristes prennent la relève au niveau de la jeunesse universitaire, et s'étendent graduellement vers d'autres sphères. La



réforme du système d'éducation-formation et la loi sur l'apprentissage devaient réduire le nombre d'exclus. Pour ceux orientés vers la vie active, c'est la grande vacance scolaire qui commence. Autrefois, on parlait de mortalité scolaire pour qualifier le mode sélectif du système (HADDAB, 1982), à présent on assiste à une forme de suicide scolaire par l'auto-exclusion.

Le poids du nombre de la population juvénile se fait sentir. La croissance urbaine prend une allure plutôt démographique qu'économique. En zone urbaine, la crise de logement, constituée avec l'étalement de la scolarisation, un des facteurs devant faire reculer l'âge moyen au mariage (CENEAP, 1986). Cette vacance sexuelle imposée, dès l'âge de la puberté à l'âge du mariage, est assumée difficilement par les jeunes.

L'appareil économique s'essouffle, et n'arrive plus à absorber la demande d'emploi additionnelle, constituée essentiellement de jeunes. Une troisième vacance, celle de l'emploi est offerte aux jeunes. La durée moyenne d'attente entre la fin de l'école et le premier emploi se situe à six ans (ONS, 1985). Un programme d'emploi de jeunes est initié pour la première fois en Algérie en 1987 (MTFP, 1987).

Evoluant déjà dans un contexte de crise, la jeunesse segmentée, étant exclue de l'école, du mariage, de l'emploi, tente de s'autonomiser progressivement de l'appareil étatique et du Parti pour sombrer dans une pseudo-indifférence. Cette politique d'exclusion n'est pas pour autant totale, la jeunesse-intégrée, "la Tchi-Tchi" se manifeste paradoxalement en pleine crise économique par des comportements ou des signes plus voyants, donc plus agressifs et se distingue des autres catégories de jeunes. La jeunesse se trouve ainsi traversée par les luttes sociales à forte connotation économique et politique. Cette période est caractérisée aussi par des cycles "émeutes-repressions" d'une violence extrême : Tizi Ouzou (1981), Oran (1982), Constantine (1985), Casbah d'Alger (1985).

Ces politiques élaborées et menées par l'Etat et le Parti pour la jeunesse n'ont permis en aucune façon à celle-ci de se développer et de se révéler comme acteur social, quoique les conditions étaient réunies pour cette éclosion. La jeunesse-acteur s'est imposée finalement et a signé elle-même son acte de naissance en sanctionnant violemment le système en Octobre 1988. Une nouvelle politique est attendue depuis. Quelle sera sa nature ? Son contenu ?

## **2.2. La jeunesse et les institutions :**

Les politiques mises en oeuvre ont permis cependant d'asseoir une base institutionnelle sévère ou l'espace-action est contrôlé, sinon dirigé. Chaque segment de la population juvénile occupe ou relève d'une structure formelle ou informelle. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous essayerons de situer succinctement les rapports de la jeunesse à quatre institutions : la famille, l'école, le travail et les loisirs.

### **2.2.1. Les jeunes et la famille :**

Le rapport jeunesse-famille est une donnée fondamentale pour une appréciation objective de la condition juvénile en Algérie. La famille, bousculée dans ses valeurs, maintient encore un contrôle sévère sur la vie sexuelle des jeunes, sur la formation et la distinction des rôles masculins et féminins, et intervient directement dans la gestion de leur temps d'activité et de leur temps libre, elle s'offre encore comme alternative au chômage. Avec le progrès technologique, la banalisation des appareils électro-ménagers, une plage de temps substantiel est libérée des activités ménagères.

### **2.2.2. Les jeunes et l'école :**

Le rapport jeunesse-école constitue un lieu d'observation intéressant du point de vue de la (re) production des niveaux culturels, des exclus, et de la formation des aspirations nouvelles. La scolarisation a contribué certainement à l'émergence du phénomène jeunesse en Algérie, mais elle a aussi engendré une distinction sociale profonde entre les jeunes. L'inadéquation formation-emploi pose le problème de la cohérence dans la stratégie d'insertion socio-professionnelle des jeunes. La prolongation du temps scolaire par une étape supplémentaire de formation ou d'apprentissage ne fait que retarder la venue des jeunes sur le marché de l'emploi.

### **2.2.3. Les jeunes et le travail :**

Laissé longtemps comme étant une préoccupation secondaire (à la charge du secteur informel), le rapport jeunesse - travail représente actuellement un des enjeux politiques les plus importants en Algérie. L'institutionnalisation du chômage est même envisagée pour limiter la tension de la demande d'emploi juvénile sur le marché du travail. Problème essentiel de la décennie à venir, la reconnaissance sociale du statut du chômeur impose un examen approprié du primo-chômage. C'est aussi durant la jeunesse que l'activité féminine enregistre le taux le plus élevé. L'aménagement du temps de travail (emploi à temps partiel) tout comme l'avance de l'âge à la retraite, peuvent constituer des mesures de maintien de la paix sociale.

### **2.2.4. Les jeunes et les loisirs :**

Le rapport jeunesse - loisirs demeure un des postes d'observation le plus complexe, et mérite ainsi un éclairage particulier. Regroupés au sein d'une multitude d'associations légales ou non (sociales, culturelles, sportives, professionnelles, artistiques, scientifiques...), les jeunes occupent de plus en plus des espaces de liberté.

C'est dans ces espaces, dans cet environnement que les rapports décrits (famille, école, travail) subissent des modifications, que des ruptures s'opèrent, non seulement dans les normes, dans les valeurs mais aussi dans leur fonctionnement.

La saisie du rapport des jeunes aux loisirs revient non pas à cataloguer les pratiques/activités, mais à l'analyse et à l'évaluation du temps libre, et à la structuration de l'espace social que sa gestion commande, car

chaque pratique requiert un temps déterminé et aménagé et un espace donné, structuré ou non. Le développement du concept de Temps Libre, dans sa double gestion juvénile et étatique, est l'objet même de l'analyse de KHALED Nourreddine. Je vais m'arrêter ici sur l'opérationnalité du concept d'espace social, en tant qu'instrument d'analyse de la condition juvénile.

### **3. L'ESPACE SOCIAL, COMME INSTRUMENT D'ANALYSE DE LA CONDITION JUVENILE**

L'espace social, comme instrument d'analyse de la condition juvénile n'est pas un choix neutre. Il s'oppose d'emblée à la notion d'environnement social ou de cadre de vie. Erigée en système, cette notion foncièrement écologique, demeure peu opérationnelle. L'espace social, par contre, est un concept complexe et mieux adapté à la compréhension et à l'explication de la mise en condition des jeunes. L'espace social sera présenté ici dans une double lecture : socio-spatiale et sociétale. Dans une tentative d'articulation de ces deux dimensions, nous ferons état de la violence urbaine.

#### **3.1. La dimension socio-spatiale :**

Dans sa dimension socio-spatiale et urbanistique, l'espace social est généralement subdivisé en trois niveaux d'observation : le logement, le quartier et le centre (LEDROUT, 1973). La socialisation ou le conditionnement de la juvénilité, essence de la jeunesse, peut être analysée à travers le mode de structuration spatiale de ces trois niveaux.

L'espace interne du logement, qu'il soit une villa, un appartement ou une baraque, est structuré pour la satisfaction d'un certain nombre de besoins, caractérisés de privé, de jour ou de nuit. Un premier décodage des pratiques rendues possibles ou impossibles par la décomposition spatiale du logement s'avère indispensable, car il renseigne sur l'univers privé des jeunes. Le sexe et le modèle culturel familial interviennent comme variables discriminantes de l'univers juvénile.

Le quartier, en terme sociologique, est délimité par la reconnaissance sociale de la zone d'habitation, qu'elle soit le bidonville, la cité ou l'espace résidentiel. C'est à ce niveau qu'on peut percevoir les éléments structurant des groupes de jeunes. Outre les équipements socio-culturels, les trottoirs et les espaces-vides contribuent à la formation de la juvénilité. C'est ce qui est reconnu comme le "corner street society" d'où on peut déjà noter l'esprit "houmiste" qui s'y forme, sans pour autant être la reproduction de l'ancien esprit communautaire de quartier où l'adulte avait un rôle médiateur, voire censeur.

Le centre est l'espace social d'attache du voisinage. Il existe, en effet, plusieurs centres de sociabilité de la jeunesse, structurés spatialement. C'est le rapport à l'économique (lieu de travail, lieu de consommation) c'est le rapport au système éducation-formation (lieu de scolarisation ou de formation), c'est le rapport au culturel (lieu de culte, lieu d'animation socio-culturelle). C'est aussi le rapport au politique (lieu de

l'administration). Les rapports sont largement déterminés par la distance physique et sociale, par la densité de la population.

En résumé, le mode de socialisation des jeunes est conditionné, selon cette lecture, par la structuration de l'espace social ; ce qui revient à dire que l'urbain, tel qu'il est structuré et organisé, génère un mode de vie, et par extension un modèle de comportement juvénile. Il s'agirait ainsi, dans cette conception, de changer la ville pour changer la jeunesse.

### **3.2. La dimension sociétale :**

L'espace social, dans sa dimension sociétale, est traversé par des antagonismes, par des luttes sociales, inhérentes aux rapports sociaux de production. En nous situant, non pas sur le champ de la production, mais dans la sphère de la reproduction de la structure sociale, l'analyse de la condition juvénile nous invite à une lecture verticale de l'espace social.

L'éclatement de la jeunesse-unique peut être repéré par la division du monde juvénile. Les jeunes de la Tchi-Tchi s'opposent diamétralement aux jeunes qualifiés de bouhils ; et les jeunes situés au centre, classés neutres, sont regroupés sous le vocable de mitch mitch. Cette distinction langagière renvoie, par inférence, à une structuration sociétale en situation de reproduction, à travers les jeunes.

Cette distinction, sociétale à présent, de la condition juvénile, devient très nette en considérant le champ de la consommation du temps libre. L'analyse de la gestion du temps libre renvoie à la solvabilité, à l'effort financier consenti par les jeunes pour accéder aux espaces d'animation sociale, culturelle.

Les structures d'accueil des jeunes, donc de gestion de temps libre, sont de quatre types :

- en complémentarité avec leur activité propre, chaque institution (famille, culture, travail, école, armée...) contribue à gérer le temps libre des jeunes, quotidiennement, hebdomadairement, saisonnièrement ou annuellement.
- les structures de la jeunesse (maison de jeunes, foyer de la jeunesse, camps de jeunes) bien que déficitaires, mobilisent de moins en moins de jeunes.
- le secteur privé et le mouvement associatif drainent une clientèle de plus en plus nombreuse de la jeunesse.
- la rue, les trottoirs, les espaces-vides, et parfois même les cimetières, immobilisent une masse juvénile en dehors des heures actives.

Le caractère hétérogène de la jeunesse, mis en vedette par la division du monde juvénile, par les modes de consommation du temps libre et par l'organisation des structures d'accueil, révèle ainsi un espace social, marqué par des limites.

### 3.3. La violence urbaine :

L'espace social, entendu aux sens horizontal et vertical, transmet une image complexe, comportant un certain nombre de limites, qu'on peut qualifier de sacrées, et qu'on ne saurait transgresser sous peine de sanction, donc de violence.

L'espace social urbain est par essence un espace violent, (REMY, 1981). Les normes de défense, de sécurité, d'interdits sont fixées, sont marquées à même le sol, par des passages cloutés, par des clôtures...

La violence urbaine n'est pas pour autant exclusivement juvénile. Le concept de délinquance juvénile a une connotation plus legaliste que sociologique. Les structures répressives détiennent le monopole de la violence légitime, et l'exerce avec dureté, à coup de matraque, si besoin est. A l'opposé, on assiste à la normalisation de la violence douce : attentat à la pudeur, dégradation du mobilier urbain, bousculade dans les files d'attente, vol commercial, l'économie souterraine...

La violence urbaine, c'est aussi l'état permanent d'insécurité (de jour comme de nuit) caractérisant les zones d'habitations urbaines. Le renforcement des systèmes de protection et de défense (portes blindées, fenêtres grillagées), l'organisation de la lutte (installation de Comité de Vigiles avec la mise en place d'une police parallèle), signifie qu'il existe des îlots d'abondance dans l'urbain marqué par la pénurie.

## BIBLIOGRAPHIE

AGENCE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (ANAT). La Carte Nationale de la Jeunesse et des Sports (CNJS), Phase I (1987) et Phase II (1988), Alger.

B'CHIR (B) : Idéologie et Structure des Organismes de la Jeunesse. Attentes et Pratiques des Jeunes, Revue Tunisienne des Sciences Sociales n° 84/87 (1986), Tunis, pp. 345-376.

BOURDIEU (P) : Questions de Sociologie, cf. "La Jeunesse n'est qu'un mot" pp. 143-154. Ed. de Minuit (1984), Paris, 277 p.

CAMILLERI (C) : Jeunesse, Famille et Développement - Essai sur le changement socio-culturel dans un pays du Tiers Monde (Tunisie), ed. CNRS (1973), Paris, 506 p.

CENEAP : Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité (ENAF), résultats provisoires (1986) Alger.

FIELD (M) ET BROHM (J. M.) : Jeunesse et Révolution, ed. Maspero (1975), Paris 171 p.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE (FLN) :

- Charte de la Jeunesse, textes fondamentaux de l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA), Conférence Nationale de la Jeunesse, Alger, Palais des Nations du 19-24 Mai 1975, Alger, 78 p.

- Rapport sur la Politique Nationale de la Jeunesse, adopté par le Comité Central du 17 Juin 1982, Alger, 45 p.

- HADDAB (M) ET AL. : Les jeunes ruraux et l'école, ed. CREAD (1982), Alger.

- INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL (INT) : Bilan de la demande sociale de l'emploi (1965-1985) et perspectives an 2000, réalisation CREAD (1988), Alger.

- JOUSSELIN (J) : Jeunesse, Fait Social Meconnu. Ed. PUF (1959) Paris, 189 p.

- KREMER (J) ET GLASMAN (D) : Essai sur l'Université et les Cadres en Algérie - Une technocratie sans technocrate, ed. CNRS (1978), Paris, 252 p.

- LEDRUT (R) : Sociologie Urbaine. Cf. 2e partie - L'organisation de l'espace social urbain, pp. 107. 2e ed. PUF (1973), Paris 232 p.

- LEFEBURE (H) : Introduction à la Modernité - 10e prélude : Renouvellement, Jeunesse et Répétition, pp. 159-168, ed. de Minuit (1962), Paris, 373 p.

- LEFEBURE (H) : La vie quotidienne dans le monde moderne, cf. Chap. IV : Terrorisme et Quotidienneté, pp. 267-354. ed. Gallimard (1968), Paris 376 p.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (MJS) :

- Enquête Nationale sur les Besoins et Aspirations de la Jeunesse en matière de loisirs, de Culture et d'Animation Educative et Sportive, réalisée par la DERC en 1984, 3 volumes (1984), Alger.

- Les jeunes de 17 à 19 ans - Une stratégie pour l'insertion des jeunes de 17 à 19 ans sur le processus du développement national, publication MJS, (Mars, 1986) Alger, 37 p.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MTFP) :

- Les jeunes demandeurs d'Emploi, ed. ONAMO (1986), Alger, 65 p.

- Eléments pour une action nationale en faveur de l'emploi des jeunes, propositions sectorielles, MTFP (1987), Alger, 54 p.

- MUSETTE (M. S) : Emploi, Crise et Mouvements Sociaux en Algérie. Communication Colloque INTES Tunis (Déc. 1988), Ronéo CREAD -1988, 22 p. Revue INTES 1989 n°12 - Tunis.

- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) - Données Statistiques n° 49, Bulletin Résultats MOD 1985, Alger

- REMY (J) ET VOYE (L) : Ville, Ordre et Violence. Ed. PUF (1981), Paris.

- SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER : L'Algérie et sa Jeunesse - Construire la Cité, Ed SSA (1957) Alger, 432 p.

UNESCO : REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES. - Vol XXVII (1985), n° 106 : La Jeunesse.

ZGHAL (A) : La Jeunesse Arabe, Vigile de la Société, p. 270.

# Notes

---

[\*] Chargé de Recherche Sociologue -CREAD